

Dijon, le 27 décembre 2016

Cas d'infection invasive à méningocoque à Dijon : les actions en cours

Comme indiqué dans le précédent communiqué de presse du 23 décembre, l'ARS a procédé à la recherche des personnes ayant eu des contacts proches et répétés avec l'étudiante décédée pour leur recommander une prophylaxie antibiotique. Dans ce cadre, les 48 personnes identifiées ont été contactées et invitées également à se faire vacciner, en prenant contact avec leur médecin généraliste. A ce jour, aucun nouveau cas n'a été signalé.

Dans un but de prévention collective, l'ARS, en lien avec la Direction Générale de la Santé, Santé Publique France, l'académie de Dijon, et l'Université Bourgogne-Franche-Comté, complètera ces mesures par une campagne de vaccination élargie, en cours de préparation. Cette campagne débutera en janvier et s'organisera par étapes.

L'ARS rappelle que tous les professionnels de santé ont été informés de cette situation en vue d'une vigilance particulière vis-à-vis de patients présentant des signes évocateurs de la maladie.

L'ARS publiera un nouveau communiqué en fin de semaine avec des informations pratiques sur le déroulement de la campagne de vaccination.

A propos des infections invasives à méningocoque

Le méningocoque est un germe qui se transmet de personne à personne par les gouttelettes de salive. Ce germe très fragile, ne survit pas dans l'environnement, ce qui ne nécessite pas de désinfection des locaux fréquentés par un malade.

Les infections invasives à méningocoques sont des maladies rares en France. La méningite est la forme la plus fréquente.

Elle se traduit par une fièvre, des maux de tête, une raideur de nuque accompagnée de vomissements et d'une gêne à la lumière.

*D'autres signes, en particulier digestifs ou articulaires, peuvent survenir. **En cas de doute, il faut consulter son médecin traitant.***